

## 6 Société et Culture

35e Journée internationale de la femme, aujourd'hui

## L'autonomisation de la femme, socle du développement durable

Cadette ONDO EYI

Libreville/Gabon

Sur la base du thème national retenu pour cette commémoration, la ministre chargée de la Décennie de la Femme et de l'Égalité des chances, Estelle Ondo, a, dans son allocution de circonstance, invité la femme gabonaise à une véritable remise en cause, en vue de son émancipation.

AUJOURD'HUI est célébrée, à travers le monde, la Journée internationale de la femme ou des droits de la femme, sous le thème "Penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement". Le Gabon, à travers son ministère de la Famille et de la Décennie de la femme, n'est pas en reste. Il commémore cet événement sous le thème national "La

perception de soi, croyances et attitudes : le plafond de verre de la femme". Une façon, selon la ministre Estelle Ondo, d'inviter la femme gabonaise à « se remettre en question, afin d'évoluer résolument dans le bon sens et atteindre le 5e objectif du développement durable. » Celui de "parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et filles". Cette Journée vise aussi à sensibiliser les femmes sur leurs droits et à rappeler les actes posés par d'autres femmes dans le temps. Et dans ce sens, l'arsenal juridique gabonais a évolué très sensiblement dans la promotion des droits socio-économiques des femmes, en vue de supprimer les inégalités entre les deux sexes.

« En termes d'avancées, pour ce qui est du Code civil, en matière familiale et de mariage, le processus de



Photo : DR

Estelle Ondo, livrant son allocution de circonstance, hier.

modification de la disposition relative à l'âge nubile est en cours. Il en est de même du Code de nationalité dont les réformes visent à combler certains vides juridiques observés dans la loi de 1999. Quant au Code pénal, outre les avancées intervenues lors de sa révision modifiant certaines dispositions, il convient de noter que celle-ci a permis d'har-

moniser la qualification de l'adultère des époux. Elle a abouti à la criminalisation du viol, de l'inceste et à la répression de la violence en milieu familial. Dans le monde travail et des instances politico-administratives, la loi n°10/2016 du 16 septembre portant sur la lutte contre le harcèlement en milieu professionnel a été promulguée. Par ail-

leurs, la loi n°09/2016 du 5 septembre régit désormais les quotas d'accès des femmes et des jeunes aux élections politiques, celui des femmes aux emplois supérieurs de l'État», a relevé Estelle Ondo. Et d'ajouter : « Pour améliorer les conditions d'existence des femmes, le Gabon a mis en place l'élaboration en 2009 d'une Stratégie nationale d'égalité et d'équité de genre (SNEEG), visant l'intégration de l'égalité homme/femme, la création de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) pour l'accompagnement social et sanitaire, à l'exemple de la gratuité des soins pour les femmes enceintes, la Décennie de la femme gabonaise instituée par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, pour intensifier la promotion et la protection des droits de la femme ».

La ministre en charge des questions de la femme a, par ailleurs, souligné l'importance de l'implication personnelle de la femme elle-même pour sa propre émancipation. Une façon d'inciter la Gabonaise à une pleine autonomisation. En citant la Loi fondamentale en son article 2, alinéa 2, la ministre de la Famille fait un constat : rien n'est acquis d'avance, que les avancées pour l'amélioration des droits des femmes doivent être un combat de tous les instants. Et qu'en dépit d'une politique favorable à l'altérité de genre, des disparités persistent chez nous. Et avec la pauvreté qui se féminise de plus en plus, Estelle Ondo reste convaincue que le combat que mène notre pays pour le développement durable passe nécessairement par l'autonomisation de la femme.

## Il est temps d'impacter !

Prissilia M.MOUIY

Libreville/Gabon

UNE journée internationale consacrée à la femme. C'est l'occasion pour les organismes et les leaders d'aborder les problématiques liées à la gent féminine. Entre autres, les questions d'approche genre, de discrimination à l'égard des femmes, de harcèlement... Et surtout de reconnaître sa participation dans le développement intégral d'un pays. Enfin, l'opportunité pour les femmes de prendre conscience de leur potentiel.

Malheureusement, beaucoup de femmes, aujourd'hui, ne mesurent pas l'intérêt de cette plate-

forme, pis, de leur place dans la société, malgré la volonté des associations et organisations féministes de plaider en leur faveur. Dans le cas spécifique du Gabon, on dénombre plusieurs tribunes réservées aux femmes, à l'instar de l'Appel des Mille et Une..., Cris de femme, le Salon de la femme, etc. Lesquelles défendent, toutes, les droits de la femme, en les invitant, entre autres, à s'autonomiser. Malgré tous les discours et messages véhiculés par ces organisations à l'endroit des filles et des femmes gabonaises, on a l'impression que rien n'avance. Certaines femmes, sans exagérer, n'ont pas pris conscience de l'urgence de s'affirmer, de sorte à impacter leur pays. Au contraire, elles



Photo : SNN / L'Union

Les femmes doivent prendre conscience de leurs potentiels.

s'illustrent plus dans ce que l'on considère comme "un frein" pour leur épanouissement. Elles sont plus présentes dans des conflits matrimoniaux, la dépravation des mœurs, le décrochage scolaire, la prostitution, les grossesses

précoces, etc. Balayant ainsi du revers de la main les efforts des organisations qui luttent pour leur épanouissement. Plus alarmant, des femmes qui deviennent des louves pour les femmes. C'est ainsi qu'elles apparaissent

dans le contexte actuel. En clair, les femmes ne sont plus seulement en "conflit" d'égalité avec les hommes. Nombre d'entre elles, que ce soit en milieu professionnel ou au sein de la cellule familiale, ont comme adversaire une femme qui, soit convoite son poste, soit son partenaire. Une situation qui n'est plus à démontrer. Bien des faits de société l'illustrent parfaitement. Le cas le plus récent est un fait ayant défrayé la chronique, il y a quelques mois, présentant au monde, la cruauté des femmes envers leurs congénères. Il s'agissait de la vidéo d'une femme mariée séquestrant outrancièrement la maîtresse de son mari, jusqu'à exposer sa nudité sur la toile. Un autre cas de figure, les

"maîtresses" appelées aussi les "tchiza", un phénomène vieux comme le monde, mais qui n'a jamais pris des proportions inquiétantes qu'en ce moment, avec l'apologie que font certains artistes de ce statut. Non ! Les femmes devraient aspirer à plus de responsabilité. Au plan sociologique, le véritable problème des femmes résiderait peut-être ailleurs. Longtemps taxées de sexe faible, sans ambition, ces dernières peinent encore à se débarrasser de toutes ces idées reçues et de son rôle stéréotypé, fondés sur l'idée de l'infériorité du sexe féminin. Alors, il est temps pour elles de se prendre en charge et de faire valoir leurs potentiels.

## Quid des droits de la femme gabonaise ?

Rudy HOMBENET ANVINGUI

Libreville/Gabon

CE 08 mars, la communauté internationale magnifie la femme. Celle qui met du sien pour accompagner l'homme dans son accomplissement. Si hier, elle était reléguée au second plan, aujourd'hui, elle intègre progressivement les grandes arènes, même s'il reste encore du chemin. Cette journée de commémoration devrait être l'occasion bien indiquée pour dresser le bilan de la situation des femmes dans la société gabonaise. Que doit-on retenir des revendications brandies par la gent féminine ces dernières années ? Le statut de la femme gabonaise a-t-il été amélioré ? Qu'en est-



Photo : Innocent M'Badouma

Célébrer la femme, c'est l'occasion de s'interroger...

il de la condition des femmes rurales, qui peinent encore à faire entendre leur voix ? Autant de questions qui devraient guider la réflexion des associations en ce jour commémoratif.

Si sous d'autres cieux, le combat pour l'autonomisation de la femme a porté des fruits dans bien de domaines, chez le nous, le chemin est encore long. La bataille des droits de la femme gabonaise n'est pas



Photo : L.R.A

... sur la condition de la femme rurale, qui doit ruiner sa santé pour faire vivre sa famille.

encore gagnée. Trop d'inégalités persistantes encore à combler. Quelques exemples : la représentativité à l'Assemblée nationale reste encore en deçà de la norme exigée. Il en est de même pour les directions géné-

rales et secrétariats généraux des administrations ou même des ministères, où les femmes restent faiblement représentées. De quoi penser que l'instauration d'une Planète 50-50 d'ici 2030 ne concerne nul-

lement la femme gabonaise. La commémoration de cette Journée internationale des femmes 2019 ne doit donc pas laisser les Gabonaises indifférentes. Il est dans l'intérêt de tous de comprendre que si les fondamentaux de la lutte pour les droits de la femme ne sont pas correctement appliqués, il sera difficile de "Penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement" comme l'invite le thème de cette année. Une thématique qui exige que toutes les pesanteurs sociales, économiques et structurelles soient éliminées. Ne perdons pas de l'esprit que "là où tant d'hommes ont échoué, une femme peut réussir", disait Charles-Maurice de Talleyrand.